

EXTRAIT DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNE DE GUITTÉ

SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux octobre à dix-neuf heures, le conseil municipal de cette Commune légalement convoqué, s'est réuni à la salle de la mairie sous la présidence de Madame Géraldine LUCAS Maire.

Nombre de Membres : 15
En exercice : 15
Présents : 12
Votants : 12 + 2 procurations

Date de convocation : 24/09/2026

Présents : LUCAS Géraldine, DESPORTES Fabien, LABOURDE Charline, HERVIAUX Hubert, DESPORTES Patrick, HEURLIN Christelle, GUENROC Hélène, PIEL Constance, CORTESERO Anne-Marie, GUESSANT Sylvain, MARIE Nicolas, CREPEL Christine.

Absents : MASSARD Gilles (donne procuration à HEURLIN Christelle), BOUESNARD Vincent, REVAULT Alexandra (donne pouvoir à MARIE Nicolas).

Secrétaire de séance : Sylvain GUESSANT

Décision modificative n°1 (2026-10-01)

Mme le maire présente la décision modificative n°1 budget principal

Dépense compte 023 + 3 000
Dépense compte 20422 + 1 500
Dépense compte 204182 + 1 500
Dépense compte 2111 - 3 000
Recette compte 021 + 3 000

Après délibération, le conseil municipal vote

Pour : 14

Contre :

Abstention :

Accepte la décision modificative n°1 tel que présentée ci-dessus.

Le Maire,
Géraldine LUCAS



La secrétaire de séance,
Sylvain GUESSANT

